



Rotary International District 1510



Bourses d'études

Bourses Georgia

Pour mémoire, ces bourses n'étant pas gérées par le district. Pour tout renseignement et inscriptions, voir le site www.crjfr.org

Bourses de la Fondation

Le but de la Fondation en créant ces bourses est de permettre à des jeunes étudiants de rencontrer des étudiants et des personnes d'autres pays : *la connaissance mutuelle entre les peuples diminuera les risque de conflits*. Ces bourses sont appelées « *Bourses d'ambassadeur de bonne volonté* » pour mettre en évidence ce but.

Il existe des bourses d'études (de 1 ou 2 ans), pour une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur et des stages linguistiques (de 3 mois et 6 mois) pour étudier une langue.

Critères impératifs

- **Sont exclues les personnes de la famille d'un rotarien**
- Pour les bourses d'études : être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 2 au moins au moment du dépôt du dossier,
- Pour les stages linguistiques, avoir étudié la langue pendant au moins 1 an.
- ne pas avoir habité plus de 6 mois dans le pays demandé,
- habiter ou travailler ou étudier dans le district 1510
- connaître la langue principale du pays d'accueil.

Critères de choix (dans l'ordre d'importance)

- esprit d'initiative, enthousiasme, adaptabilité,
- intérêt pour le Rotary et ses actions
- projets d'avenir.
- résultats universitaires.

Types de bourses

Type	durée	montant ¹	diplôme ²
Etudes universitaires	1 an	25 000 USD ³	non
Etudes universitaires	2 ou 3 ans	12 500 USD/an ³	Non disponibles pour 2010-11
Stage linguistique	3 mois	12 000 USD ⁴	Non disponibles pour 2010-11
Stage linguistique	6 mois	17 000 USD ⁴	Non disponibles pour 2010-11

Dossier

Le dossier est disponible auprès du responsable des bourses du district⁵, Il faut y ajouter deux lettres de recommandation, l'avis d'un enseignant de langue, trois lettres de motivation. Le district demande aussi un avis d'imposition des parents.

Calendrier

La date limite de dépôt du dossier est le 15 août de l'année en cours pour un départ après le 1er juillet de l'année suivante. Par exemple 15 août 2009 pour un départ après le 1er juillet 2010. Mais la procédure est longue et il vaut mieux commencer dès mars.

Procédure

1. Contacter un Rotary club du district (adresses sur <http://www.rotary1510.org/clubs.cfm>) ou le responsable des bourses (mf.guilbault@free.fr) qui vous indiquera un club.
2. Le club choisi vous accueille lors de plusieurs réunions et décide (ou non) de vous parrainer. Il vous désigne un de ses membres comme parrain et vous donne un dossier à remplir.
3. Le parrain vous aide à remplir le dossier.
4. Le dossier doit être remis au responsable des bourses du district avant le 15 août.
5. Vous êtes convoqué devant la commission des bourses pour vous présenter en septembre.
6. La commission décide de transmettre (ou non) votre dossier à la Fondation du Rotary International.
7. La fondation décide (ou pas) de vous accorder la bourse et choisit l'université où vous êtes affecté. Cette décision intervient au mois de janvier.

¹ Tarif 2009-10

² Les études doivent-elles être diplômantes?

³ Montant maximal, le montant est ajusté au coût de la vie et des études

⁴ Forfait

⁵ François Guilbault mf.guilbault@free.fr 02 40 49 27 03 / 06 98 28 88 11